

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY**  
**Siège : Rue des 4 éléments - Pompey**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

**Séance du 28 mars 2019**

Le Conseil de Communauté du Bassin de Pompey s'est réuni en séance ordinaire, le **28 mars 2019 à 20h30**, à **L'Espace Multi Services Intercommunal**, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président, après convocation légale adressée le **21 mars 2019**. Le secrétariat de séance a été tenu par M. MACHADO (Bouxières-aux-Dames).

<b>Présents</b>	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	M. FLAMAND – MME LOZINGUEZ – M. MACHADO
<i>Champigneulles</i>	M. DETHOU – MME SCHREIBER – M. VERGANCE
<i>Custines</i>	MME HENRY – M. JULIEN
<i>Faulx</i>	MME LEPRUN (suppléante de M.GRANDIEU)
<i>Frouard</i>	M. BARTOSIK – M. BECKER – MME DROUOT – MME FOUET – M. GRANDBASTIEN – MME ROTA – M. TRANCHINA
<i>Lay-St-Christophe</i>	MME BEGORRE-MAIRE – M. MEDART
<i>Liverdun</i>	MME GUENSER – M. HUET
<i>Malleloy</i>	MME DOUGOUD
<i>Marbache</i>	M. MAXANT
<i>Millery</i>	M. BERGEROT
<i>Pompey</i>	M. TROGRIC – M. FALCETTA
<i>Saizerais</i>	M. HALLIER
<b>Absents représentés</b>	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME RASCAGNERES-GARCIA à M. MACHADO
<i>Champigneulles</i>	M. FELICANI à MME SCHREIBER
<i>Liverdun</i>	M. DOSE à M. HUET
<i>Pompey</i>	MME GEOFFROY à M. TROGRIC M. KUHN à M. FALCETTA
<b>Excusés</b>	
<i>Champigneulles</i>	M. MARLIN – MME PLAYE – MME SCHWARZ
<i>Custines</i>	M. VERY
<i>Liverdun</i>	M. BERNARDO – MME DILLMANN – M. KOCH
<i>Montenoy</i>	M. POINT
<i>Pompey</i>	MME VILLEMIN

**N°17 – DB du 28/03/2019**

**Rapporteur : MME HENRY**

**Réhabilitation du bâtiment Beausite à Liverdun  
Actualisation de la rémunération de la Maîtrise d'Ouvrage Délégée**

Le bâtiment Beausite, programme de réhabilitation lourde devant accueillir un service multi accueil communautaire, 11 logements vendus en VEFA à Meurthe-et-Moselle Habitat et des locaux tertiaires a été mis en chantier en avril 2017.

Le Conseil Communautaire du 26 mai 2016 a délibéré l'actualisation du plan de financement de l'opération. Ce dernier fixe un montant de travaux égal à 2 315 000 € HT et un budget total d'opération de 3 100 000 € HT.

Par délibération en date du 26 mai 2016, le conseil communautaire a validé l'Avant-Projet Détaillé (APD) remis par la maîtrise d'œuvre ainsi que le nouveau plan de financement présentant un montant de travaux de 2 315 000 € HT (hors tranche optionnelle de réalisation des travaux intérieurs des bureaux et hors aléas) et une enveloppe globale des dépenses portée à 3 100 000 € HT.

Au regard du nouveau plan de financement et suivant l'article 2 de la convention permettant au mandataire de mettre en œuvre les modifications, le Conseil Communautaire du 23 mars 2017 a autorisé le Président à signer un avenant n° 1 à la convention actant cette modification.

Le montant de travaux ainsi validé représente une augmentation de l'enveloppe financière de plus de 5%.

Tel que le prévoit l'article 11 de la convention, le forfait de rémunération du mandataire doit être ajusté. Cette modification doit faire l'objet d'un avenant à la convention portant le nouveau montant de rémunération à 124 000 € HT.

Le budget global de l'opération, incluant les avenants proposés, s'élève à 2 815 954 € HT. Il reste inférieur au montant délibéré égal à 3 100 000 € HT.

Le projet d'avenant 4 à la convention est joint à la présente délibération, ainsi qu'un tableau de rémunération.

**Je vous laisse le soin d'en délibérer.**

### Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable de la commission des Services à la Population du 13 mars 2019,
- Après avis favorable du Bureau communautaire,

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

**APPROUVE** le projet d'avenant.

**AUTORISE** le Président de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey, à signer l'avenant 4 à la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage délégué pour la réhabilitation du bâtiment Beausite avec la SPL conformément au modèle ci-joint.

### VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance

le dit jour

---

Ont signé au registre tous  
les membres présents

---

Pour copie conforme,

Le Président



**Laurent TROGRIC**